

Fonction publique : le ministre renonce à la suppression des catégories de fonctionnaires (A, B et C) mais maintient trois jours de carence en cas d'arrêt maladie

Guillaume Kasbarian a reçu les organisations de fonctionnaires, jeudi. Un conflit social semble de plus en plus inéluctable et plusieurs fédérations appellent déjà à la grève dans les semaines qui viennent.

Par Thibaud Métais

Publié le 07 novembre 2024 à 22h02, modifié le 08 novembre 2024 à 10h31

· Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Le secrétaire général du syndicat Forces ouvrières (FO) fonction publique, Christian Grolier, à son arrivée pour participer à une réunion avec Guillaume Kasbarian, le ministre de la fonction publique, à Paris, le 7 novembre 2024. GREGOIRE CAMPIONE / AFP

Un conflit social dans la fonction publique semble de plus en plus inéluctable. Ulcérées par l'annonce du gouvernement de vouloir s'attaquer aux arrêts maladie des fonctionnaires, les organisations syndicales avaient envoyé un courrier unitaire à Guillaume Kasbarian, le 29 octobre, pour réclamer une rencontre. Le ministre de la fonction publique les a donc reçues, jeudi 7 novembre pendant plus de deux heures. Un temps d'échanges qui n'a pas vraiment calmé leur colère, puisque plusieurs fédérations appellent déjà à la grève dans les semaines qui viennent.

L'ambiance a été relativement tendue et le ministre n'a pas esquissé de recul. Il a ainsi affirmé que le gouvernement compte bien maintenir les amendements au projet de loi de finances pour 2025 qui visent à appliquer trois jours de carences non payés en cas d'absence pour raison de santé – contre un seul actuellement – et limiter la rémunération à 90 % du traitement des agents lorsque l'arrêt de travail se prolonge au-delà de cette période de trois jours.

Ces choix, qui visent à aligner le secteur public sur les règles ayant cours dans le privé, permettraient d'économiser, à terme, 1,2 milliard d'euros par an. Selon les participants, le ministre est resté sourd aux arguments des syndicats, assumant prendre des décisions « *difficiles* » mais « *nécessaires* ».

Décryptage | [Arrêts maladie des fonctionnaires : la réforme pourrait rendre le régime de la fonction publique moins favorable que celui du privé](#)



Il a par ailleurs confirmé qu'il n'y aurait pas de hausse du point d'indice en 2024 et que la garantie individuelle de pouvoir d'achat – un mécanisme qui permet aux agents qui ont perdu du pouvoir d'achat sur les quatre dernières années de toucher une compensation financière – ne serait pas versée non plus.

« Trois jours de carence, trois jours de grève »

Il y a toutefois eu un peu de positif pour les organisations syndicales. Guillaume Kasbarian a annoncé renoncer à la suppression des catégories de fonctionnaires (A, B et C). La mesure, promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2022, était au programme du projet de loi porté par le précédent ministre de la fonction publique, Stanislas Guerini. Son successeur a dit ne pas vouloir « *faire prospérer* » ce projet, selon les participants à la réunion.

Newsletter

« Politique »

Chaque semaine, « Le Monde » analyse pour vous les enjeux de l'actualité politique

[S'inscrire](#) →

Le ministre a en outre proposé de lancer des concertations sur trois axes : l'attractivité de la fonction publique et la fidélisation des agents, la gestion des carrières et un plan de prévention et de réduction des absences. En l'état, difficile de savoir si Guillaume Kasbarian entend présenter un projet de loi malgré tout, ou s'il se contentera de mesures réglementaires ou des décrets. Il a en tout cas assuré à l'Agence France-Presse, qu'il souhaite « *maintenir un dialogue constant et franc avec les organisations syndicales* » afin « *d'avancer de manière constructive sur des sujets essentiels pour les agents et l'avenir de la fonction publique* ». Mais compte tenu des relations avec les représentants des fonctionnaires, les discussions s'annoncent compliquées.

Lire aussi |  [Fonction publique : le retour des suppressions de postes fait bondir les syndicats](#)



FO, qui a quitté la réunion au bout d'une heure, suivie ensuite par la CGT et Solidaires, appelle clairement à la grève. « *On va prendre le ministre au mot : trois jours de carence, trois jours de grève* », affirme son représentant, Christian Grolier. Une réunion intersyndicale doit avoir lieu mardi 12 novembre pour décider de la suite. Mais si rien n'est encore acté, l'idée d'une mobilisation est partagée par plusieurs organisations. « *On appelle clairement les agents à se mobiliser, pour une journée de grève et de manifestation dans l'unité la plus large* », fait savoir Sylviane Brousse, coordinatrice de la CGT fonction publique. Le secrétaire national de la FSU, Benoît Teste juge également « *qu'il faut construire un moment d'ampleur le plus large et le plus fort possible, en prenant le temps de bien préparer les choses* ».

Dans cette optique, l'idée d'une mobilisation fin novembre ou début décembre est évoquée. Même

l'UNSA se montre particulièrement remontée contre le projet du gouvernement. « *On exclut aucun mode d'action, prévient Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA-Fonction publique. Pour la première fois on estime que les conditions ne sont absolument pas réunies pour un dialogue social de qualité.* » La CFDT se montre en revanche plus « *prudente* ». « *On va attendre le retour de nos fédérations car il faut voir ce qui est utile comme mobilisation* », souligne Mylène Jacquot. Selon la secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, « *il faut bien se demander quelles sont les chances de réussite d'une mobilisation et les résultats qu'elle peut produire* ».

Alors que tous les syndicats de la SNCF ont appelé à une grève le 21 novembre pour protester contre le démantèlement de Fret SNCF, la menace brandie par les organisations d'agents publics promet un hiver mouvementé pour le gouvernement.

Thibaud Métais

Le Monde Guides d'achat

Découvrir

Machines à café à moins de 500 euros

Les meilleures machines à café à moins de 500 euros

Reveils à simulateur d'aube

Les meilleurs réveils simulateurs d'aube

Machines à café haut de gamme

Les meilleures machines à café de 500 à 1 000 euros

Voir plus